

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE GEMME
DU 26 OCTOBRE 2023
A 20H30**

Date de convocation : 20/10/2023

Date d'affichage : 20/10/2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. GACHET Philippe.

Étaient présents : Ms Mmes Philippe GACHET, Bruno ROY, Gisèle BELLET, Pascal FRICAUD, Frédéric BOURSQUOT, Valérie ROULIN, Jérôme LOUIS, Jean-François DESERSON, Corinne BAUDRIT, Mélisa BOILEVIN, Nathalie DALLET.

Excusés :

Madame Brigitte MOUTARD donne procuration à madame Valérie ROULIN,

Madame Dominique MALISSEN donne procuration à madame Nathalie DALLET

Monsieur Michel DAUMAND

Absents :

Monsieur Jean-François DESERSON est élu secrétaire.

I- Institutions et vie politique : fixation du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle que le 01 avril 2021 le conseil municipal avait décidé de fixer à trois le nombre d'adjoints suite à la démission de monsieur Loïc GACHET. Le décès de madame Sabrina GRATON oblige le conseil municipal à procéder à une nouvelle élection ou à modifier le nombre d'adjoints selon le Code Générale des Collectivités Territoriale notamment les articles suivants L2122-10, L2122-2, L2122-7-2 et L2122-14.

Monsieur Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit déterminer librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Monsieur le Maire propose de fixer à deux le nombre d'adjoints jusqu'à la fin du mandat.

Suite au décès de madame Sabrina GRATON au poste de 2ième adjoint, monsieur le Maire propose de porter à 2 le nombre de postes d'adjoints et de remonter le poste du 3ième adjoint au poste de 2ième adjoint.

Madame Nathalie DALLET signale qu'il aurait été judicieux de présenter le tableau modifié des adjoints ainsi que le pourcentage de la répartition des indemnités pour toute transparence.

Monsieur le Maire répond que le tableau du conseil municipal, transmis au Préfet, est un document administratif communicable à toute personne qui en fait la demande en mairie (certaines données seront occultées). A propos des indemnités, il rappelle que le taux des indemnités est une décision du conseil municipal. Ils ont été fixés et décidés lors d'une séance du conseil municipal suite aux élections municipales de 2020 et ne souhaite pas soumettre de nouveau cette question aux membres. Les taux appliqués resteront donc ceux décidés par le conseil municipal malgré une charge de travail plus importante pour chacun des adjoints restant.

Monsieur Bruno ROY et madame Gisèle BELLET précisent qu'ils ne désirent pas demander une indemnité plus importante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- la détermination à 2 postes le nombre d'adjoints au maire,
- de remonter le 3ième adjoint au poste de 2ième adjoint.

VII- Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que suite à une réunion avec les services de l'Etat, du Département et la CDC Cœur de Saintonge, les communes devront définir des zones d'accélération de production des énergies renouvelables (en particulier le photovoltaïque) et les transmettre avant le 31 décembre 2023. Une délibération devra être prise dans laquelle l'identification des zones ENR devra apparaître avec le ou les plans annexés. Monsieur le Maire soumettra aux membres une ébauche. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil de décembre.
- Prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 16 novembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.

Le Maire,

Secrétaire de séance,

Philippe GACHET

Jean-François DESERSON

CONSEIL MUNICIPAL
séance en date du 16 novembre 2023

Fonction	Nom-Prénom	Signature
Maire	GACHET Philippe	
A 1	ROY Bruno	
A 2	BELLET Gisèle	
CM	MOUTARD Brigitte	
CM	FRICAUD Pascal	
CM	BOURSIQUOT Frédéric	
CM	ROULIN Valérie	
CM	LOUIS Jérôme	
CM	MALISSEN Dominique	
CM	DESERSON Jean-François	
CM	BAUDRIT Corinne	
CM	DAUMAND Michel	
CM	BOILEVIN Mélisa	
CM	DALLET Nathalie	